

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL LES BUISSONNETS



Ce document s'appuie sur

Le **projet de service du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations**
Le **projet éducatif qui détermine un cadre de référence commun**

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1.	Le gestionnaire et sa situation administrative.....	4
2.	La structure.....	4
A.	Situation géographique	4
B.	Capacité d'accueil	6
C.	Les professionnels	7
II.	PROJET SOCIAL	8
1.	Identification des besoins	8
2.	Réponse aux besoins	9
3.	Accueil des familles en parcours d'insertion.....	8
III.	LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL	10
1.	Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité	11
A.	INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil.....	11
B.	ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents	13
C.	ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	16
2.	Objectif à l'attention des enfants	19
A.	PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé	20
B.	OBSERVER : Être attentif à chaque enfant.....	35
C.	EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant	37
D.	NOS PROJETS :	46
IV.	RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS.....	53
V.	EVALUATION – CONCLUSION	53
VI.	ANNEXE.....	54

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi-Accueil « Les Buissonnets » est un établissement géré par :

VILLE DE METZ
Pôle Petite Enfance
57000 METZ
Tél. : 0 800 891 891

Statut : fonction publique territoriale

2. La structure

Multi-Accueil « Les Buissonnets »
31 ter rue de Verdun
57000 METZ
Téléphone : 03.87.63.80.00 - Fax : 03.87.63.80.00
Mail : lesbuissonnets@mairie-metz.fr

L'équipement est ouvert toute l'année du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, excepté les jours fériés.

Une fermeture estivale de 3 semaines, ainsi qu'une fermeture d'1 semaine durant les fêtes de fin d'année, sont déterminées 6 mois avant les dates effectives.

A. Situation géographique

Au pied de l'Eglise Sainte Thérèse, dans le quartier Nouvelle Ville, le Multi-Accueil « Les Buissonnets » est un espace résolument tourné vers la vie de la Cité.

Situé entre l'école maternelle « Jean Morette » et le club senior « Marie-Clotilde », agencé sur deux niveaux, cet équipement est conçu autour d'un théâtre intérieur.

B. Capacité d'accueil

Le Multi-Accueil a une capacité de 80 places en collectivité et de 6 places en unité familiale.

➤ L'unité collective est répartie en 3 sections :

- *Les Câlinous*
- *Les Lutins*
- *Les Loupiots*

➤ L'unité Familiale est d'une capacité de 6 places :

Actuellement 2 assistantes maternelles sont en activité.

Le nombre d'enfants pouvant être confiés à chaque assistante maternelle est défini par un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental. Cependant, la directrice, en concertation avec l'assistant maternel détermine ses possibilités d'accueil n'excédant pas 3 enfants.

Les assistantes maternelles sont salariées de la ville de Metz.

Elles ont à leur disposition du matériel de puériculture homologué et adapté aux jeunes enfants, dont elles ont la responsabilité.

Les enfants sont accueillis de 7h à 19h du lundi au vendredi, hors jours fériés en Moselle, et en dehors des fermetures annuelles du Multi-Accueil.

C. Les professionnels

Les membres de l'équipe possèdent des diplômes ou qualifications requis pour l'exercice de leur profession. Au-delà de cette formation initiale acquise, des plans de formation pertinents permettront d'assurer pour chacun une formation continue. L'encadrement des enfants respecte le taux légal d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et un professionnel pour huit enfants qui marchent.

➤ L'équipe se compose de :

- 1 directrice, infirmière puéricultrice,
- 1 directrice adjointe, infirmière puéricultrice,
- 3 cadres, puéricultrices ou éducateurs de jeunes enfants, responsables de sections,
- 18.5 postes d'auxiliaires de puériculture ou agents de puériculture,
- 2 assistants maternels agréés,
- 2 postes de cuisinière-lingère,
- 2 postes d'agents d'entretien,

Ponctuellement interviennent :

- 1 animateur de l'activité sonore et musicale ($\frac{1}{2}$ journée par mois)
- 1 éducateur sportif ($\frac{1}{2}$ journée par semaine)

II. PROJET SOCIAL

1. Identification des besoins

Le quartier Nouvelle Ville est situé au sud-ouest du centre-ville de Metz. Il est séparé du quartier Sablon par la gare. Il s'agit d'un secteur mi- résidentiel, mi locatif avec des commerces de proximité et de nombreux équipements : écoles maternelles, primaires, collèges et lycées .

A proximité du Multi-Accueil se trouve le Foyer Mozart composé du foyer de jeunes travailleuses et de la Maison d'Education Maternelle qui accueille des jeunes filles mineures enceintes ou avec un enfant de moins de trois ans.

Nouvelle Ville est un quartier composé de 4 IRIS (« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique »). Le Multi-Accueil fait partie de l'IRIS « Nouvelle ville Bouteiller ». Ce quartier est en plein essor puisque de nouvelles habitations constituant le Cœur Impérial de la ville sont en construction.

La population du quartier Nouvelle Ville varie de 2 100 à 3 000 habitants (2201 pour l'IRIS Bouteiller).

On dénombre 2527 familles (dont 502 pour « Bouteiller »).

Les familles monoparentales sont moins représentées sur ce quartier (14.3% pour Bouteiller) qu'elles le sont sur Metz en général (20.1%).

En 2012, 163 naissances ont été enregistrées soit 9.8% des naissances messines (31 naissances pour Bouteiller).

On compte 348 enfants de moins de 3 ans, soit 8.01% des enfants de moins de 3 ans de la ville de Metz.

20,9% de la population du quartier a moins de 20 ans. Les parts sont plus faibles pour les IRIS du Sud du quartier (Bouteiller et Nouvelle Ville sud) alors que les 2 autres dépassent les 20%.

La part des 75 ans et plus y est plus faible sauf pour le secteur Sainte Thérèse où un habitant sur 10 a dépassé les 75 ans. Sur ce secteur on compte un jeune pour une personne âgée.

Nouvelle Ville est le quartier où le logement social est le moins présent. Ce quartier a des indicateurs sociaux plutôt favorables, avec un taux de chômage inférieur à 10% de la population active pour le quartier, et les sous-ensembles qui le composent.

Le potentiel d'enfants pour lesquels les parents sont contraints d'avoir recours à un mode d'accueil est important dans ce quartier, puisque 72% des 15-64 ans sont actifs, et 68.2% sont des femmes.

Les femmes qui sont salariées sont moins souvent à temps partiel que sur les autres quartiers messins, aussi nous sommes très sollicités pour des accueils à temps plein.

Pour la part des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus et bénéficiant du RSA, ils sont en proportion moins nombreux sur ce quartier tout comme ceux ayant la CMU-C.

2. Réponse aux besoins

Le Multi-Accueil est le seul établissement qui jouxte une école maternelle.

Cette proximité permet une meilleure organisation personnelle pour les familles ayant une fratrie accueillie au Multi-Accueil, ainsi que dans les écoles maternelles et élémentaires du quartier.

De plus, sa proximité avec la gare permet aux parents utilisant le train pour se rendre sur leur lieu de travail de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale.

Enfin, un travail entre les deux équipes de la Maison d'Education Maternelle et du Multi-Accueil est mis en place pour un soutien à la parentalité et un suivi personnalisé des mères et de leurs enfants. Les enfants sont accueillis au Multi-Accueil en fonction des besoins des mamans qui sont pour la plupart lycéennes ou en recherche de contrat d'apprentissage, elles ont souvent besoin d'un accueil à temps plein.

3. L'accueil des familles en parcours d'insertion

Conformément à l'article L214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la crèche offre des solutions d'accueil aux familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

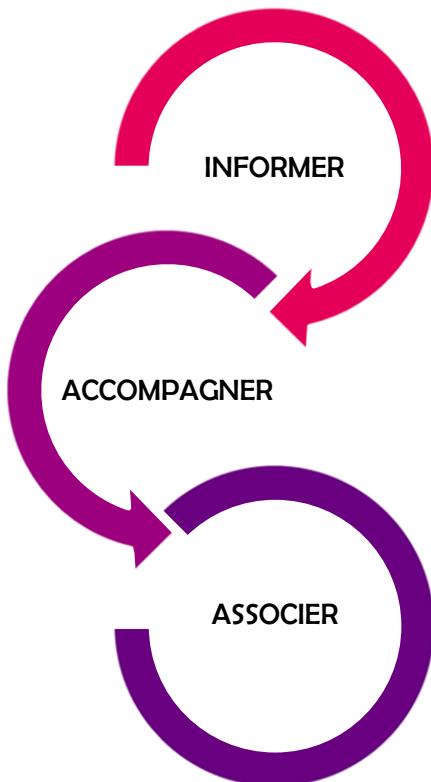
Comme pour toute autre famille la demande d'accueil est évaluée et prise en compte avec attention soit par le Relais petite enfance (RPE) pour les besoins réguliers de + de 20heures par semaine soit directement auprès de la crèche pour les accueils réguliers de moins de 20 heures par semaine ou les accueils occasionnels.

Le barème à points des demandes d'accueil pour le passage en commission d'attribution de places prend en compte à la fois la situation professionnelle et la situation sociale de la famille en s'appuyant sur le quotient familial du demandeur.

Les professionnelles de la crèche accompagnent ces parents dans leur parcours éducatif avec leur enfant. Ils se rendent plus particulièrement disponible pour l'accueil de ces familles et consacrent des temps privilégiés pour répondre aux diverses questions de parentalité.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

a) Accueil régulier collectif/familial

L'accueil régulier répond à un besoin d'accueil dont le rythme et la durée sont prévisibles. Il est formalisé par la signature d'un contrat d'accueil déterminant la période de réservation, la définition de la séquence horaire par jour, par semaine et dans le mois et la participation financière des parents.

Pour procéder à l'inscription de l'enfant en accueil régulier (collectif ou familial), ou en accueil périscolaire selon le calendrier scolaire, les parents sont invités à rencontrer le coordinateur chargé de la gestion centralisée qui prendra en compte leur demande (jours, horaires, établissements ou assistants maternels).

Quand la demande est acceptée, les parents prennent contact avec la structure d'accueil. Un rendez-vous est alors proposé avec la directrice, ou son adjointe, pour la constitution du dossier, la présentation de l'établissement, du projet d'établissement et de l'équipe.

b) Accueil occasionnel

L'accueil occasionnel répond à une demande ponctuelle. L'inscription se fait directement auprès de la directrice ou de l'équipe d'encadrement.

Lors de ce rendez-vous, le principe de l'accueil occasionnel est expliqué aux parents : il n'y pas de réservation de place, le parent appelle la veille pour connaître les disponibilités et possibilités d'accueil pour le lendemain. L'admission se fera sous réserve d'un dossier complet.

Une période d'adaptation est proposée, dans le même principe que l'accueil régulier. Nous sensibilisons les parents à l'importance de la régularité dans l'accueil occasionnel pour que celui-ci soit bénéfique pour l'enfant dans ses acquisitions et le processus de socialisation.

Quand le parent est dans une démarche de recherche d'emploi, cette régularité permet aussi une meilleure adaptation de l'enfant si l'accueil devenait régulier lors de la reprise d'une activité professionnelle ou autre.

c) Accueil d'urgence

Pour les familles confrontées à une circonstance inattendue, un accueil d'urgence peut être proposé. Cette demande est traitée hors commission d'attribution des places et un accueil pérenne est étudié à l'issue de la période définie.

d) L'accueil relais de l'unité familiale

L'unité collective du Multi-Accueil peut accueillir en urgence l'enfant ou les enfants confiés à une assistante maternelle du service lorsque celle-ci est dans l'impossibilité de pouvoir honorer l'accueil des enfants inscrits chez elle (arrêt maladie, problème familial, formation, congé ...).

L'assistant maternel ou la famille prévient la structure que l'enfant ou les enfants seront accueillis au sein de la collectivité.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

a) Les premières rencontres

- *En unité collective*

Au-delà du premier contact (téléphonique), la directrice ou le professionnel délégué (référent de la section) rencontre la famille.

La durée moyenne de cette rencontre étant d'environ une heure, il est nécessaire de s'assurer de sa disponibilité la plus complète possible.

La rencontre se déroule dans un lieu accueillant et permettant la confidentialité.

Ce moment doit permettre :

- D'identifier les attentes et demandes des parents,
- De répondre à leurs questions, les mettre en confiance et les rassurer,
- De présenter la structure, son fonctionnement, et son projet d'établissement,
- De gérer les procédures administratives et médicales,
- De remettre le livret d'accueil et éventuellement le livret dédié à l'allaitement maternel,
- De présenter l'équipe qui accueillera leur enfant,
- De présenter la période de familiarisation, et de la préparer en l'individualisant en fonction du type d'accueil, des disponibilités et des choix des parents.

La période de familiarisation est déterminante afin de favoriser l'intégration progressive des familles. Elle nécessite une disponibilité réelle du membre de l'équipe qui la conduit.

C'est un temps de prise de contact progressif avec les différentes réalités de l'établissement

Pendant une à deux semaines, l'enfant est présent sur des temps courts et réguliers, accompagné de ses parents selon ses besoins.

Si la maman souhaite poursuivre l'allaitement maternel lorsque son enfant sera accueilli à la crèche, différentes possibilités s'offrent à elle :

- Allaiter son enfant à la crèche dans une pièce calme (salle de réunion) afin que l'enfant et sa maman soient installés confortablement, avec tout le matériel nécessaire à disposition. Une affiche « maman allaita » est mise sur la porte pour garantir l'intimité.
- Recueillir son lait et l'amener à la crèche : les conditions de recueil et de conservation du lait doivent alors être conformes aux procédures indiquées dans le livret « J'allait mon enfant accueilli en crèche ».

A l'issu de cet entretien, le relai est passé au référent de section. C'est au cours de cette première rencontre que celui-ci et les parents organisent les prochaines visites qui permettront ainsi de se familiariser avec les lieux et les professionnels.

A l'occasion des nouvelles admissions, nous prenons le temps nécessaire pour donner aux parents un aperçu des équipements et des activités de premiers loisirs qu'ils peuvent partager avec leur enfant : les Ludothèques, la Jardinothèque, le Lieu d'Eveil Artistique et Culturel, lieux dans lesquels les enfants et parents/adultes référents peuvent partager un moment de jeu et de complicité, avec la médiation et l'animation proposées par des professionnels.

- En unité familiale

De même qu'en unité collective, les parents sont invités à rencontrer un professionnel de l'équipe d'encadrement responsable de l'unité familiale.

Les informations dispensées avant ce rendez-vous, ont pour objectifs de permettent aux parents de connaître précisément le fonctionnement de ce service. Le professionnel a pour mission de compléter les informations, de les mettre en confiance, de les rassurer quant à l'accueil de leur enfant.

Cet entretien permet :

- D'expliquer le fonctionnement des Services d'Accueil Familial en s'appuyant sur le règlement de fonctionnement à usage des parents,
- De définir précisément leurs besoins, leurs attentes (réservation horaire, dates de l'accueil, profil du contexte d'accueil...),
- De répondre aux interrogations des parents,
- De valoriser la spécificité de ce service (accueil personnalisé, visites à domicile, formation des assistantes maternelles ...),
- D'organiser l'accueil : remise de documents pour la constitution du dossier administratif.

À la suite de cet entretien, une visite de présentation au domicile de l'assistante maternelle est organisée, en présence du professionnel responsable de l'unité familiale.

Lors de cette visite, les parents découvrent le nouveau lieu d'accueil dans lequel va évoluer leur enfant. C'est un moment d'échanges important durant lequel ceux-ci vont exprimer leurs attentes, leurs interrogations. Par le dialogue, l'assistant maternel va créer un climat de confiance, en expliquant son organisation quotidienne, en abordant les questions sur les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation...).

La période de familiarisation de l'enfant est alors planifiée.

Cette première rencontre est décisive et va favoriser l'adaptation mutuelle entre l'assistant maternel et les parents.

Tout au long de l'accueil, l'équipe de professionnels familiale et collective, reste à leur disposition pour répondre aux questionnements.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

Notre volonté est de créer du lien afin qu'il y ait une continuité entre le lieu de vie de l'enfant et le Multi-Accueil. L'objectif est de s'associer aux parents tout en gardant à l'esprit qu'ils sont les premiers éducateurs de leur enfant.

- *En unité collective*

- a) Echanges quotidiens

- Informations diverses

Un tableau d'affichage se trouve dans le hall d'accueil de l'établissement afin de transmettre des informations diverses aux parents : affiches de campagne de prévention santé, actions de développement durable menées par le Multi-Accueil, menus, sorties et activités, dates des fermetures annuelles de l'établissement, événements concernant le Conseil des Parents...

- Accueil et transmissions

A l'arrivée des parents dans la section, un professionnel s'avance pour les accueillir et prend le temps d'avoir un échange convivial et personnalisé. Il est à l'écoute des demandes ou informations données par chaque parent. Cette position d'écoute permet de recueillir les informations nécessaires à un accueil individualisé, elles seront alors relayées au reste de l'équipe (oralement et dans le livret individuel de l'enfant), dans le souci d'optimiser la connaissance de l'enfant et d'assurer une cohésion dans le suivi. Les professionnels veillent à :

- Garder une distance professionnelle avec chaque parent,
- Faire preuve de discréetion professionnelle lors de l'échange d'informations,
- Garantir la confidentialité des informations transmises aux parents et par les parents,
- Porter un regard positif et professionnel sur les convictions, les choix éducatifs et la culture des familles favorisant ainsi les échanges.

Si besoin, ils orientent les parents vers la directrice ou les adjointes (questions administratives, règlementaires, ou problématiques concernant la santé, la diététique, le projet éducatif...).

b) Informations des parents

Un **trombinoscope** des équipes est affiché à l'entrée de chaque section afin que les parents puissent identifier facilement les professionnels qui travaillent au quotidien auprès de leur enfant.

L'équipe de direction fait partie d'un trombinoscope se trouvant dans le hall d'entrée.

Un **livret d'accueil** leur est remis lors du rendez-vous d'admission. Il reprend les grandes lignes du projet éducatif ainsi que diverses informations concernant l'accueil de leur enfant (organisation de la section, planification de la période de familiarisation...).

Une **réunion annuelle d'accueil des parents** est programmée, au cours du dernier trimestre de l'année civile, entre les professionnels qui s'occupent de l'enfant et les parents.

Ce temps d'échange permet de :

- Présenter l'équipe (Auxiliaires et agents de puériculture, personnels d'encadrement, médecin, intervenants en musique et gymnastique),
- Présenter les grandes lignes du projet pédagogique
- Faire un rappel du règlement de fonctionnement
- Rassurer les parents : présentation d'une journée type en insistant sur les temps forts (activités, repas, siestes), répondre à leurs questions, explications des particularités de la section (diversification, propreté, activités éducatives...), visite de la section.
- Créer un moment d'échanges entre les parents.

Un compte-rendu est établi, et peut être consulté au sein du Multi-Accueil pour les parents qui n'ont pu assister à cette réunion.

c) Participation à la vie du Multi-Accueil

Tout au long de l'année, les parents sont invités à :

- **Accompagner des sorties** pédagogiques, culturelles et ludiques organisées pendant le temps d'accueil : Marché de Noel, sortie de fin d'année, Jardin Botanique, Ludothèque, Jardinothèque, Lieu d'Eveil Artistique et Culturel
Une affiche est apposée devant la section, informant les parents de la sortie prévue. Ils peuvent s'inscrire auprès de la directrice ou des adjointes en s'engageant à respecter les conduites à tenir au cours de ces sorties.
- **Proposer leur savoir-faire** : le parent propose sa compétence artistique, culturelle ou manuelle à l'équipe éducative qui l'étudie et organise, avec lui, une activité animée par celui-ci.

Tous ces moments permettent aux parents :

- D'observer leur enfant au sein d'un groupe d'enfants,
- De découvrir des activités qu'ils pourraient partager avec leur enfant,
- De partager un temps d'activité avec les professionnels.

Afin de limiter les difficultés éventuelles liées aux séparations répétées, le parent arrivera, avec son enfant, de préférence au début de l'activité ou de la sortie.

Chaque été, **la fête annuelle** a lieu sur une demi-journée et clôture l'année. Un spectacle, des stands de jeux sous forme de kermesse sont mis en place pour les familles et un buffet à thème leur est proposé. Les parents volontaires confectionnent des gâteaux.

Ce moment convivial permet un échange entre les familles et les professionnels.

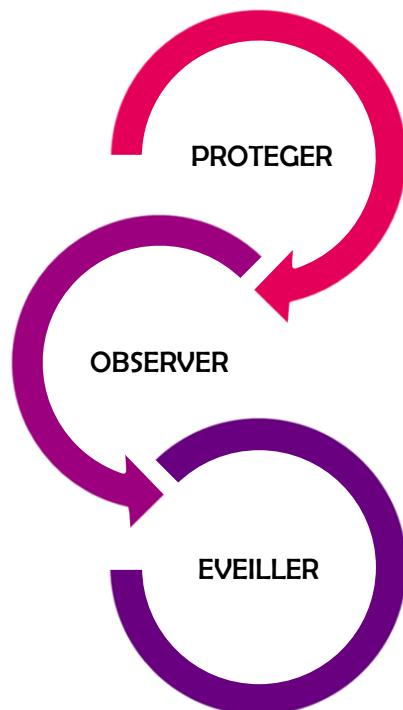
d) Conseil des parents

Le conseil des parents est une instance consultative composée de parents, de professionnels et de représentants de l'accueil de la petite enfance de Metz. Ce conseil offre aux parents un espace d'expression au sein de l'établissement qui accueille leur enfant. Deux parents représentant le Multi-Accueil peuvent y siéger, sur la base du volontariat.

Les représentants des parents échangent régulièrement avec la directrice et les professionnels.

Une boîte aux lettres est mise à leur disposition, dans le hall d'accueil, pour toute suggestion qui pourrait améliorer le fonctionnement de l'institution.

2. Objectif à l'attention des enfants



A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

a) Environnement

➤ **Les normes de sécurité**

○ **Les locaux**

- ***Unité familiale***

Lors de l'embauche d'un assistant maternel, une visite au domicile faite par la directrice du Multi-Accueil, mais pouvant être déléguée à une éducatrice de jeunes enfants, permet de s'assurer que ce milieu garantit la sécurité et la santé de l'enfant accueilli. Le service de Protection Maternelle Infantile (PMI), dans le cadre de l'agrément des assistants maternels, veille à un environnement répondant aux exigences de sécurité. De plus, des visites annuelles sont faites par la directrice, son adjointe, ou une éducatrice du Multi-Accueil de rattachement, afin de s'assurer que l'organisation du domicile répond aux besoins de développement et de sécurité des enfants.

- ***Unité collective***

L'établissement est visité par la commission de sécurité tous les 5 ans.

Une barrière avec une porte sécurisée « type piscine » est installée en haut de l'escalier au premier étage.

Les fenêtres à la hauteur des enfants sont équipées de serrure et sont fermées à clef. Les portes des salles de vie sont munies d'anti-pince doigts.

Le portail de la cour extérieure a été remplacé par une porte conforme aux normes PMR assurant une sécurité optimale.

L'établissement se positionne dans une démarche de développement durable dans le cadre de l'entretien et de la désinfection de ses locaux, en limitant l'usage des produits chimiques au quotidien. Le Multi-Accueil est équipé d'une centrale d'eau ozonée et nous utilisons un appareil à vapeur pour le nettoyage des surfaces et des jouets.

- **Les jeux et jouets**

Ils sont homologués selon les normes européennes et adaptés aux enfants de moins de trois ans. Ils sont triés régulièrement et jetés quand ils sont devenus dangereux pour l'enfant.

- **La sécurité incendie**

Le plan d'évacuation est affiché à chaque étage et la procédure d'évacuation dans chaque salle. Des exercices sont organisés 2 fois par an.

L'alarme incendie et les extincteurs sont contrôlés chaque année.

Un rappel d'information concernant l'évacuation est fait auprès du personnel.

Une formation « manipulation extincteur » est proposée aux professionnels.

- **La pharmacie**

Au Multi-Accueil, les médicaments sont réceptionnés au bureau de direction et y sont stockés, hors de portée des enfants.

Dans le cadre de l'accueil familial, les assistants maternels ont à leur domicile les médicaments nécessaires en cas de maladie, fièvre ou douleur concernant les enfants accueillis.

- **Formation aux premiers secours**

Des formations aux gestes de premiers secours sont proposées chaque année aux professionnels par le CNFPT.

➤ **Les normes d'hygiène**

○ **Le personnel**

Le personnel qui travaille auprès de l'enfant doit avoir une tenue vestimentaire propre, changée chaque jour et des chaussures d'intérieur.

Le port de bijou (montre, bague, bracelet) est interdit, seule l'alliance est tolérée. Les ongles doivent être coupés courts, sans vernis ni résine.

Le lavage de mains est systématique entre chaque change, avant chaque repas, après avoir mouché un enfant et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Du gel hydro alcoolique est utilisé lorsque le lavage de mains n'est pas réalisable.

○ **Les locaux**

Les locaux collectifs sont entretenus par deux agents de service qui respectent des protocoles d'hygiène bien établis.

En unité familiale, il est demandé aux assistants maternels de proposer aux enfants accueillis un environnement garant des normes d'hygiène.

○ **Le linge**

La lingerie a été restructurée en fonction des normes RABC, le linge étant traité sur place. La directrice, son adjointe et la cuisinière lingère ont été formées à cette méthode. Cette dernière applique et respecte les protocoles établis et effectue les autocontrôles nécessaires.

En unité familiale, l'entretien du linge nécessaire à l'accueil de l'enfant est effectué par l'assistant maternel à son domicile.

○ **La cuisine**

En unité collective, nous appliquons la méthode HACCP. Le personnel intervenant en cuisine, la directrice, son adjointe et les cadres intermédiaires ont été formés à cette méthode.

Les cuisinières respectent les protocoles établis et effectuent les autos-contrôles. Les repas sont livrés chaque jour et remis en température en respectant la liaison froide.

Nous luttons contre le gaspillage alimentaire et nous nous efforçons de réajuster le nombre de repas commandés en fonction des présences réelles des enfants.

b) Repères

➤ **Assurer le bien-être et le confort de l'enfant**

- les locaux sont adaptés à l'accueil des enfants,
- les meubles sont adaptés à l'âge des enfants,
- la veille, l'espace est aménagé afin de favoriser un accueil agréable le lendemain matin : rangement de la pièce et mise à disposition de jeux,
- l'équipe veillera à respecter le rythme de vie de chaque enfant tant pour le sommeil que pour l'alimentation et les activités.

○ **L'accueil au quotidien**

Le déroulement de la journée est adapté à l'âge de l'enfant. La journée est rythmée par des temps de jeux, de repas, de repos. Les arrivées et départs de l'enfant sont des moments forts auxquels l'équipe est tout particulièrement attentive.

- *En unité collective*

L'accueil est un moment privilégié, organisé autour d'un espace accueillant, agréable, sécurisant, rassurant, invitant au jeu et à la rencontre de l'autre. Des coins jeux sont proposés permettant aux enfants de circuler librement et de s'acclimater en douceur à la vie de groupe.

Afin de personnaliser l'accueil, un professionnel se rend disponible dès l'arrivée de la famille. Il se montre attentif à repérer, respecter les rituels de chacun, facilitant ainsi l'éloignement et permettant à l'enfant d'établir des liens avec d'autres personnes. Instauré chaque matin, ce climat aide l'enfant à s'investir dans sa journée.

La structure est implantée dans un quartier constitué de familles nombreuses, dont plusieurs enfants peuvent fréquenter le Multi-Accueil.

La création d'une section transverse permet aux fratries d'être accueillies dans le même groupe d'enfants et de partager leur quotidien. Cela leur confère un repère familial réconfortant.

En fin de journée, il est important pour l'enfant que parents et professionnels s'accordent un moment d'échange (progrès de l'enfant, son vécu, anecdotes...) tout en respectant l'intimité de chacun.

Les parents ont la possibilité de moduler l'heure d'arrivée de leur enfant en fonction de leurs impératifs, leurs choix, l'état de santé... Un appel téléphonique des parents informant l'établissement des changements d'horaires d'arrivée et/ou de départ permettra à l'équipe d'optimiser la prise en charge individualisée de l'enfant.

- En unité familiale

L'assistant maternel est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de ses parents. Il dispose d'outils adaptés afin d'optimiser l'accueil :

- écoute et disponibilité
- transmissions orales
- transmissions écrites par le biais du livret individuel de l'enfant
- transmissions avec le Multi-Accueil de référence
- matériel de puériculture homologué
- matériel ludique et éducatif répondant aux normes de sécurité

- l'aménagement de son logement
- son organisation quotidienne

Les professionnels d'encadrement se portent garant de la qualité d'accueil offerte. (Référence au décret du 30 aout 2021).

Des visites à domicile régulières permettent des interactions constructives dont l'objectif principal est de se porter garant de la santé physique, psychique et morale de l'enfant, de sa sécurité, de son épanouissement.

C'est pourquoi, au cours de ces visites, les professionnels portent un regard spécifique sur l'enfant en fonction de leur qualification :

- Ils s'assurent du bien-être de l'enfant chez l'assistant maternel et de sa sécurité affective et matérielle,
- Ils observent l'enfant, son attitude, son comportement et évaluent sa santé globale (physique, psychique...),
- Ils mesurent la qualité des interactions entre l'enfant et l'assistant maternel, sa famille et les enfants entre eux.

Ces observations faites lors des visites font l'objet d'échanges et de concertation entre les professionnels.

- Les repas

- *En unité collective*

Un déjeuner est proposé à partir de 11h30 et un goûter à partir de 15h30.

Chaque section organise la prise des repas en fonction de l'âge des enfants, de leurs besoins et de leurs habitudes de vie (introduction alimentaire, allergie, intolérance, convictions parentales...).

Les professionnels veillent à ce que ce moment soit détendu, convivial et propice aux échanges, dans le calme.

Une attention particulière est portée à la présentation des assiettes et des plats. Les saveurs, textures, goûts, odeurs de chaque aliment sont valorisées pour mettre l'enfant en appétit, l'inviter à goûter.

L'enfant est entendu dans ses refus afin de favoriser un rapport sain à son besoin alimentaire.

Le professionnel veille à la bonne installation de chacun et se positionne lui-même confortablement.

Des précautions particulières seront prises pour sécuriser un enfant ayant un protocole d'accueil individualisé alimentaire, tout en veillant à le maintenir dans le groupe.

De l'eau est proposée régulièrement tout au long de la journée.

* Chez les Câlinous :

Les repas chez les Câlinous sont donnés de manière individuelle dans le respect du rythme de chaque bébé. L'enfant qui mange à la cuillère est installé de manière adaptée à son développement psychomoteur. Les biberons sont donnés dans un fauteuil. L'adulte s'installe confortablement afin de se rendre entièrement disponible. Par la verbalisation et les regards, il veille à faire patienter le reste du groupe tout en assurant la sécurité.

L'introduction progressive de chaque groupe d'aliment est faite en premier lieu par la famille. Un tableau, mis à jour régulièrement récapitule les groupes d'aliments autorisés pour chaque enfant. Chaque professionnel le consulte lors de la commande et de l'attribution des repas.

Les repas légumes, viande ou poisson sont maintenus en température dans le bain-marie pendant deux heures maximums après leur départ de cuisine.

Une marque unique de lait infantile classique, 1^{er} et 2^{eme} âge, les tétines, les biberons sont fournis par le Multi-Accueil. Si le parent choisit un autre lait ou si l'enfant doit prendre un lait de régime, les parents apportent les boîtes neuves du lait choisi. Pour les mères allaitantes, elles ont la possibilité de venir allaiter leur enfant au sein du Multi-Accueil, où un espace y est dédié, ainsi que d'apporter des biberons de lait maternel, tout en respectant le protocole existant.

A leur arrivée, les parents précisent la quantité et l'heure des prises de biberons. Toutes ces informations sont notées sur les supports dédiés tel le livret individuel ou le tableau de la biberonnerie.

* Chez les Lutins :

Les repas sont servis en fonction du rythme de sommeil de chacun. Les enfants apprennent peu à peu à manger seuls et sont assis ensemble autour d'une table.

L'adulte joue un rôle important dans l'accompagnement et le processus d'autonomisation de l'enfant, en laissant progressivement manger seul en lui apportant une aide. Le passage des aliments moulinés, aux morceaux puis aux repas grands s'organise avec les parents.

Un tableau récapitule les consignes spécifiques à chaque enfant.

* Chez les Loupiots :

Avant chaque repas, les enfants se lavent les mains à la fontaine. Ils sont installés autour des tables par groupe de 5 ou 6 accompagnés de leur professionnel référent. C'est un moment riche en découvertes et en apprentissages.

Il nous paraît très important de bien formuler les règles et les interdits (ne pas prendre dans l'assiette du voisin, attendre son tour, ...). Les enfants sont également sensibilisés au respect de la nourriture, des autres, ainsi qu'aux règles de la politesse. Les repas cinq composantes proposés aux enfants de plus de 18 mois sont servis sur des assiettes à compartiments. L'intégralité des aliments est présentée à l'enfant afin que celui-ci choisisse l'ordre dans lequel il souhaite manger.

- *En unité familiale*

L'assistant maternel propose un repas, un goûter adapté à l'âge des enfants accueillis. Cette alimentation est établie en concertation avec la puéricultrice et les parents.

- **Le sommeil**

Le sommeil, fonction vitale chez l'être humain, varie selon l'âge, la constitution de chacun et la nature de ses activités. Il aide à la réparation des dommages physiques et psychologiques et contribue à la maturation des fonctions cérébrales.

Les besoins en sommeil changent d'un enfant à l'autre, d'où l'importance d'organiser les siestes en fonction de leur rythme.

De part une observation et une bonne connaissance des enfants mais aussi grâce aux informations recueillies auprès des parents, l'adulte arrive à repérer plus facilement les signes de fatigue.

Pour offrir des repères stables aux enfants, il veille à les coucher de façon régulière dans le même lit, avec leur doudou et/ou leur sucette.

Les professionnels veillent à leur confort :

- les enfants sont partiellement déshabillés pour qu'ils soient à l'aise
- un drap, une turbulette ou une couette sont à leur disposition

Les professionnels veillent à leur sécurité :

- la barrière de lit est remontée
- il n'y a pas d'objets dans le lit pouvant entraver leur sécurité (barrettes, chouchou, cordons, bijoux...)

- *En unité collective*

* *Chez les Câlinous* :

Les enfants dorment dans une chambre meublée de lits à barreaux. Elles jouxtent les salles de vie, permettant ainsi aux professionnels de passer régulièrement d'une pièce

à l'autre pour assurer la surveillance des enfants, veiller à la qualité de leur sommeil et repérer leurs heures d'endormissement et de réveil.

* Chez Les Lutins :

La section propose deux types de couchage :

- Un dortoir avec des lits à barreaux pour les enfants ayant besoin, quel que soit leur âge, de faire deux siestes.
- Des couchettes installées en fin de matinée dans la salle de jeux attenante au dortoir pour les enfants ne faisant qu'une sieste.

* Chez les Loupiots :

La salle d'accueil des loupiots permet un temps de sieste en début d'après-midi.

La sieste est toujours surveillée par deux professionnels. Leur présence rassure, canalise les enfants et les aide à s'endormir dans de bonnes conditions selon un rituel. Par exemple, une musique douce peut leur être proposée pour favoriser l'endormissement.

Le réveil se fait en douceur de façon échelonnée autour de jeux calmes. Afin d'éviter un retour massif dans la salle de vie et permettre aux enfants de se réveiller tranquillement, un groupe est conduit vers un autre espace disponible (salle d'éveil de et motricité, salle d'activités, salle cocooning, cour ou terrasse extérieure...).

- *En unité familiale*

Le Multi-Accueil fournit à l'assistant maternel, le matériel adapté nécessaire au couchage de l'enfant.

L'assistant maternel organise son logement afin de favoriser le sommeil de l'enfant. Une pièce est réservée pour le repos des enfants accueillis.

- **Les changes et les soins**

Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire en respectant les règles de sécurité, les normes d'hygiène et la pudeur de l'enfant. Ils permettent d'assurer le confort et le bien-être de l'enfant. L'adulte prend soin d'expliquer ses gestes à l'enfant et le fait participer (habillage et déshabillage) au fur et à mesure qu'il grandit.

Les parents commencent l'apprentissage de la propreté et les professionnels le poursuivent.

L'accompagnement de cette acquisition se fait sans obligation, ni contrainte et en fonction de la maturité de chacun.

- **L'aménagement de l'espace**

- *En unité collective*

* *Chez les Câlinous :*

La section des Câlinous dispose d'une grande salle de vie spacieuse, claire, lumineuse, haute de plafond. Un parc en hauteur offre un espace sécurisant et douillet. Deux grands tapis permettent aux tout-petits de trouver un espace confortable afin de prendre conscience de leur corps et de développer leurs capacités psychomotrices. Les jeux, mis à disposition, leur permettent d'explorer, de manipuler et s'éveiller.

Un grand miroir, placé derrière le tapis, enrichit les possibilités de jeux et les interactions.

L'adulte veille à ne pas déposséder l'enfant de ses découvertes et l'encourage dans ses expériences : c'est la motricité libre.

* *Chez les Lutins :*

La section des Lutins dispose de trois salles de vie :

- **Une première salle de vie** avec un espace cocooning élargi afin de permettre aux enfants tout au long de la journée de se reposer. Il est suffisamment spacieux pour permettre à l'adulte de s'y installer avec les enfants pour un câlin, une présence réconfortante dans les moments difficiles. Cet espace est délimité par du mobilier à barrières afin de le cloisonner ponctuellement. Un second espace est aménagé de tables adaptées à la taille des enfants, utilisées pour des temps d'activités d'éveil et de prise de repas.
- **Une deuxième salle de vie** dotée d'une grande baie vitrée donnant sur la rue, s'organise autour de deux espaces : le premier espace est un grand tapis confortable pour écouter comptines, histoires, jeux de doigts. Cet endroit permet de rassembler un groupe d'enfant autour de jeux de construction, d'imitation et ainsi favoriser les échanges et le développement de l'imaginaire. Ponctuellement, l'enfant peut y retrouver un espace confortable pour se ressourcer.

Le deuxième espace est constitué de trois tables adaptées à la taille des enfants leur permettant de s'installer confortablement pour explorer, manipuler différents jeux et activités proposés (puzzles, encastrements, pâte et sable à modeler, collage et gommettes).

Ces deux dernières pièces sont situées côté à côté et permettent l'accueil des enfants. Dès leur arrivée, les enfants ont la possibilité de naviguer d'un espace à l'autre, choisissant librement les jeux qui les intéressent.

- **La dernière salle de vie est une salle d'activité** se situant à l'opposé des deux salles principales. On y trouve un module de psychomotricité adapté aux enfants âgés de 12 à 18 mois qui est en accès libre. Il est équipé de larges marches favorisant l'accès à un toboggan et une petite piscine à balles. Très peu de mobilier se trouve dans cette pièce pour favoriser les jeux moteurs : porteurs, cerceaux, parcours psychomoteurs.

Ces trois salles sont situées le long d'un couloir également investit , par les enfants, en espace de jeux à certains moments de la journée. Des barrières amovibles favorisant l'itinérance ludique sont installées durant ces moments afin d'agrandir les espaces. Cela favorise aussi l'autonomie des enfants à la fois dans leurs déplacements mais également dans leur choix d'activités.

*Chez les Loupiots

La salle de vie des loupiots se trouve au rez-de-chaussée et s'ouvre sur la cour extérieure. Elle est organisée autour de deux espaces :

- Un grand espace ouvert est investi lors des jeux libres pour l'installation de coins jeux (garages, ferme, poupées, jeux de construction...) ou pour la mise en place d'activités motrices (rondes, expression corporelle...). Il est aménagé d'un tapis sur lequel les enfants peuvent, ponctuellement, venir se reposer, s'isoler avec leur doudou. A d'autres moments, il permet de les rassembler pour chanter, écouter des histoires, regarder des diapositives.
- En arrière-plan, il existe un coin dînette aménagé de plusieurs petits meubles : frigo, micro-onde, four, gazinière..., ainsi qu'un coin poupées avec table à langer et machine à laver, facilitant ainsi les jeux d'imitation.
- Les repas se prennent dans deux salles différentes à l'étage (en salle d'éveil et de motricité, et en salle d'activités) afin de limiter le nombre d'enfants par pièce, favorisant ainsi calme, disponibilité et échanges.

Le mercredi et les vacances scolaires, un groupe d'enfants scolarisés est intégré à cette unité. Les enfants retrouvent le rythme rassurant de la crèche.

Les temps de jeux et d'activités adaptés à leur âge permettent à chaque enfant d'évoluer à son rythme, selon ses envies.

Les murs de couleurs vives des différentes sections reçoivent les multiples décors, réalisés par l'équipe ou par les enfants, en fonction des saisons. Pour chaque salle, une grande baie vitrée donne sur l'extérieur. Chacune d'elle est équipée de grands placards coulissants, contenant les différents matériaux et jouets nécessaires au bon fonctionnement.

Selon les activités proposées, certains espaces sont communs aux différentes sections, dont l'utilisation se fait selon un planning d'occupation des salles.

- Une salle cocooning : cet espace est adapté pour des petits groupes. Elle est aménagée avec une loveuse, coussin et matériel snoezelen favorisant les activités de détente et de relaxation. Une grande bibliothèque y est également présente afin de proposer des activités autour du livre.
L'éclairage de cette pièce a été modifié de façon à pouvoir la moduler en fonction des activités proposées.
- Deux autres salles (salle d'activités et salle d'éveil) disposent chacune d'une structure de psychomotricité ainsi que différents bacs de jeux mis à disposition des enfants. Elles sont aménagées de tables et chaises permettant les activités telles que gommettes, peinture.... Ces espaces sont également utilisés pour les repas.
- Des espaces extérieur (un patio au rez-de-chaussée et une terrasse à l'étage) laisse la possibilité aux groupes d'enfants d'évoluer sur le plan de la psychomotricité et ceci au travers de nombreux jeux adaptés à leurs âge (porteurs, tricycles, draisien, trottinettes, ballons, cerceaux, toboggan, maisonnette). Ces espaces sont proposés en toute saison.

- *Unité familiale*

A domicile, les assistants maternels accueillent des enfants d'âges différents. Ils organisent leur journée en fonction des rythmes et des besoins de chacun d'eux. Ils aménagent leur espace de vie en fonction des besoins et de l'âge des enfants qu'ils accueillent mais aussi en fonction des possibilités du logement.

c) Santé

➤ Alimentation adaptée et équilibrée

- *En unité collective :*

Des menus équilibrés sont établis par la diététicienne de la société de restauration scolaire qui fournit les repas, en accord avec les infirmières puéricultrices de l'établissement et selon les recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etudes des Marchés en Restauration Collective et Nutrition). Les goûters sont choisis par les infirmières puéricultrices en concertation avec la cuisinière, en respectant les mêmes recommandations. Les menus sont accessibles par affichage dans le hall d'accueil.

➤ **Suivi médical**

○ **Visite médicale d'entrée :**

Lors du rendez-vous d'admission, les parents délivrent un certificat médical de leur médecin traitant attestant de l'aptitude de l'enfant à la collectivité.

○ **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) :**

Le PAI peut être nécessaire dans certaines maladies de l'enfant (allergie, convulsions sont les cas les plus fréquents) mais aussi handicap ou maladie chronique. Il organise, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie en collectivité et les conditions d'intervention des partenaires. La trousse d'urgence est accessible à tout moment.

Ce document est signé par les parents, la puéricultrice RSAI du pôle santé, la directrice du Multi-Accueil, la coordinatrice du Pôle Petite Enfance. L'infirmière puéricultrice informe l'ensemble de l'équipe de la mise en place d'un PAI et vérifie que chaque professionnel en ait pris connaissance (feuille d'émargement) et soit capable d'administrer les médicaments d'urgence si nécessaire.

➤ **Au quotidien**

○ **Protocoles :**

L'infirmière puéricultrice veille à l'application des protocoles de prévention et de soins d'urgence élaborés par le pôle santé. Ces protocoles peuvent être appliqués, si besoin, par les professionnels.

- **Traitements :**

Les traitements prescrits sont vérifiés par l'infirmière puéricultrice et administrés par les professionnels petite enfance. Les parents déposent au bureau de direction le traitement et l'ordonnance correspondante afin qu'ils soient validés.

Les professionnels sont attentifs au développement psychomoteur des enfants, ils les observent au quotidien lors des différents moments de la journée, et interpellent le pôle santé en cas d'interrogation.

- *En unité familiale*

Lorsque l'assistant maternel accueille un enfant malade, il prévient le Multi-Accueil. En cas de traitement à administrer, il s'assure de la correspondance entre les médicaments et l'ordonnance. C'est toujours l'infirmière puéricultrice du Multi-Accueil qui validera le traitement.

C'est elle qui est sollicitée en cas de problème de santé d'un enfant au domicile de l'assistant maternel et peut être amenée à s'y rendre.

B. OBSERVER : Être attentif à chaque enfant

a) L'observation

L'observation est un outil qui nous semble indispensable dans nos pratiques pour prendre du recul et mieux connaître les enfants qui nous sont confiés.

Pour répondre au plus juste aux besoins de chaque enfant, nous tenons compte de ses habitudes, de son vécu mais aussi de ses préférences, ses réactions, son évolution personnelle.

L'observation peut se faire à différents moments de la journée. Elle peut concerner le développement psychomoteur et les acquisitions propres à chaque enfant, ou s'étendre à l'ensemble du groupe, ou enfin porter sur un thème spécifique tel que l'agressivité, la morsure...

De ces observations peuvent naître des échanges interprofessionnels lors des réunions de section, mais aussi des transmissions plus personnalisées faites aux familles.

b) Référence

Pour aider l'enfant à développer des relations d'attachement suffisamment sûres, il nous paraît important de réfléchir à la notion de « référent journalier ».

Nous tendons donc vers la mise en place d'un interlocuteur privilégié journalier pour l'enfant et sa famille.

Celui-ci prête une attention plus particulière à un groupe de 4 à 8 enfants (selon l'âge et la section dans laquelle ils évoluent) et devient donc un repère journalier sécurisant mais surtout non exclusif. Il cherche à favoriser une continuité dans la prise en charge des enfants chaque fois que cela est réalisable, notamment sur les temps d'activités, les changes et les repas.

La qualité d'attention et de bienveillance que chacun aura à l'égard de l'enfant va l'aider à trouver sa place au sein d'un groupe et d'y être reconnu comme individu à part entière.

c) Livret individuel

Pour prendre en compte cette individualité en collectivité ou au domicile des assistants maternels, un livret individuel a été mis en place.

Celui-ci relate les habitudes de vie de l'enfant que l'on renseigne en présence des parents lors du premier accueil et sera réactualisé régulièrement.

Ce livret comporte également un recueil journalier d'informations sur lequel le référent inscrit chaque soin conféré à l'enfant mais aussi les anecdotes, les activités et toutes les observations qu'il souhaite transmettre à la famille.

C'est également un outil de communication entre les différents professionnels. Il donne une vue globale de la prise en charge de l'enfant ce qui permet à tout professionnel de prendre le relais (professionnel à temps partiel, congé, maladie, dépannage unité familiale).

C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant

a) Bien être de l'enfant

➤ Familiarisation au nouvel environnement

- *En unité collective*

En accueil régulier et occasionnel, l'enfant doit se familiariser petit à petit avec les lieux, l'équipe éducative et le groupe d'enfants. Pour cela, il doit s'appuyer sur la présence de ses parents.

La période d'adaptation est une étape clé de l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein du Multi-Accueil. En effet, elle leur permet de se familiariser progressivement avec ce nouvel environnement, de tisser des liens avec les membres de l'équipe pour apprendre à se connaître puis à se reconnaître.

Pour que l'éloignement familial s'effectue en douceur, nous proposons aux familles de rester quelques temps dans l'espace de vie de leur enfant. Ainsi, chacun prend progressivement ses marques et y trouve des repères. Lors de ces temps de rencontre, le professionnel de référence reste entièrement disponible et présent pour eux. Il instaure un climat de confiance afin que la parole soit libératrice. De par son accueil chaleureux et sa présence bienveillante, il les accompagnera dans ce moment.

Il attache une attention toute particulière à leurs réactions et apporte des réponses adaptées et individualisées. Cela permet à l'enfant de trouver une base de sécurité affective stable sur laquelle il peut compter. L'enfant a besoin de se lier tout

particulièrement au professionnel qui va s'occuper de lui, qui va assurer le relai et qui le rassure en recréant, autant que possible, un environnement connu. Nous pensons notamment à la présence auprès de l'enfant d'un objet familier (doudou, tétine).

Notre volonté est que chaque famille s'intègre au Multi-Accueil en s'y sentant bien, soit sereine et confiante à l'idée de confier son enfant. Ainsi, nous pensons qu'une réelle collaboration entre les parents et l'équipe est bénéfique. L'enfant les sent rassurés et vivra d'autant mieux cet éloignement.

➤ Accueillir l'enfant seul la première fois

L'équipe met tout en œuvre pour faciliter la séparation : une place importante est accordée à tout objet permettant de faire le lien avec le lieu habituel de vie de l'enfant (objet transitionnel, sucette...), objet restant à disposition durant cette période.

Le parent est invité par les professionnels à mettre des mots sur cette séparation.

➤ Les jours suivants

Ils seront proposés en fonction de la première expérience passée dans la structure, du rythme de l'enfant, de la disponibilité des parents et de l'équipe.

Sa durée est proposée sur une ou deux semaines en fonction du temps nécessaire à l'enfant et à ses parents pour s'approprier ce nouvel environnement. Nous proposons aux parents de venir les premiers jours sur des créneaux horaires identiques d'environ deux heures.

L'équipe propose aux parents de téléphoner au cours de la journée pour les renseigner et/ou les rassurer.

Les séquences de la période d'adaptation sont organisées en fonction des besoins de chaque enfant et de la disponibilité de sa famille.

- *En unité familiale*

L'adaptation progressive est une étape indispensable. Elle est importante pour la transmission d'informations concernant les habitudes de vie de l'enfant, son rythme et

ses rituels. C'est une période qui va contribuer à rassurer les parents en créant un lien de confiance avec l'assistant maternel.

Le premier jour d'adaptation, le parent qui le souhaite peut rester avec son enfant. Lorsque l'accueil est effectif, chaque parent a la possibilité de téléphoner à l'assistant maternel dans la journée.

➤ Attitudes bienveillantes

Sont écartées sans exception les sanctions physiques et « douces violences ».

Chaque professionnel s'efforce d'annoncer à l'enfant le geste qu'elle va faire afin de ne pas le surprendre. Ces gestes et attitudes sont contrôlés pour ne pas l'effrayer, l'inquiéter.

Nous communiquons avec l'enfant en se plaçant à sa hauteur, avec un vocabulaire adapté, en pratiquant la communication gestuelle. Cette dernière fait partie intégrante des pratiques professionnelles au sein de l'établissement, les familles y sont associées grâce à un affichage permanent dans les locaux. La communication gestuelle associée à la parole fait partie des formations obligatoires proposées aux professionnels.

Le prénom et le nom de l'enfant sont valorisés, ainsi que ses actes.

Tout échange professionnel concernant l'enfant ou sa famille est un acte réalisé hors de la présence de l'enfant concerné ou des autres enfants. Les remarques désobligeantes sont de toute évidence inexistantes.

➤ Formations, réunions, réflexions des professionnels

Tous les professionnels bénéficient d'une formation continue par le biais du C.N.F.P.T ou intra-collectivités. Ces formations sont complétées par des rencontres à thèmes, organisées par la coordinatrice petite enfance, permettant ainsi des échanges et des analyses de pratiques.

Une journée pédagogique annuelle réunit l'ensemble des professionnels de l'unité collective et familiale pour travailler sur une thématique commune.

- *En unité collective*

Des réunions de section régulières permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur leurs pratiques quotidiennes au sein de leur groupe.

Le médecin de la crèche peut intervenir sur certains thèmes (sommeil, gestes de première urgence...).

- *En unité familiale*

Les visites à domicile des professionnels du Multi-Accueil sont également l'occasion de diffuser des informations concernant la petite enfance. Elles apportent à l'assistant maternel soutien et conseils dans la prise en charge de l'enfant.

b) Eveil de l'enfant

➤ Assurer l'Eveil de l'enfant

- *En unité collective*

Tout au long de la journée, les professionnels mettent en place des moments privilégiés d'éveil en tenant compte de l'âge, des compétences et des besoins spécifiques de l'enfant.

Le jeu étant l'activité principale de l'enfant ; il est le moyen pour les professionnels de l'amener à s'épanouir, se construire et se socialiser. Aussi, pour permettre à l'enfant de prendre un maximum de plaisir nous lui laissons le choix de participer ou non, tout en lui demandant de respecter les règles de vie de la collectivité.

Nous sensibilisons les enfants au développement durable en :

- Proposant des ateliers éducatifs avec des jeux créés à base de matériaux recyclables.
- Confectionnant des sacs en tissus pour les affaires de change des enfants.

- Utilisant des carrés d'éponge réutilisables et individuels pour les enfants (issus de serviettes de toilette recyclées) pour s'essuyer les mains.

Des temps de jeux libres sont proposés en alternance avec des temps d'activités plus dirigées en offrant différentes possibilités de jeux classés sous la forme suivante.

- **Les jeux moteurs**

Ils ont pour objectifs de développer l'activité physique, la confiance et la maîtrise de soi, la coordination, l'équilibre. Ils aident l'enfant à prendre conscience de son schéma corporel, à acquérir des repères spatio-temporels et favorisent son autonomie.

Dès la section des Câlinous, des jeux et du mobilier adaptés à leur tranche d'âge sont mis à disposition. Des hochets, des portiques sont proposés aux jeunes enfants pour les inciter à progresser.

Les jeux à tirer et à pousser les motivent dans leurs déplacements et à explorer l'espace environnant.

Les enfants ayant acquis la marche, peuvent se rendre en salle d'éveil et de motricité où se trouve une structure de psychomotricité adaptée aux enfants de plus de 18 mois.

Lorsque le temps est favorable, nous profitons de la terrasse pour mettre à la disposition des enfants, dont les sections se trouvent à l'étage, des trotteurs, des ballons, des cerceaux, des bascules....

Au rez-de-chaussée, une cour abritée permet aux enfants de plus de 2 ans de profiter des jeux extérieurs (vélos, trottinettes et draisiniennes...) et d'une structure adaptée (maisonnette, toboggan, mur d'escalade...).

- **Activité baby-gym :**

Deux séances Baby-gym ont lieu chaque mardi matin de 9 heures à 10 heures et de 10 heures à 11 heures, avec un groupe de 8 enfants maximum, âgés de 2 ans révolus.

Elles sont animées par un moniteur spécialisé de l'association gymnique de Metz avec la participation d'une professionnelle du Multi-Accueil.

Les objectifs sont :

- aider l'enfant à mieux connaître ses possibilités et à prendre confiance en lui,
- favoriser l'épanouissement corporel,
- donner des règles et des consignes en vue de la socialisation,
- assurer un moment de plaisir et de jeu.

Ces séances sont divisées en trois parties :

- La période d'échauffement : consiste à faire travailler les différentes parties du corps qui seront sollicitées par la suite ; et ce par le biais de rondes, de jeux mimés, cerceau...
- Le parcours : il se compose de trois ateliers qui diffèrent au cours de l'année comme par exemple, passer dans un tunnel, faire des pirouettes, s'exercer aux anneaux...

Ceux-ci sont proposés dans la salle d'éveil et de motricité et encadrés chacun par un des adultes présents. La régularité dans les séances permet une progression dans la difficulté du parcours proposé.

- La relaxation : elle se fait en musique afin de permettre un retour au calme.

- **Jeux d'imitation**

Ces jeux ont pour objectifs de développer chez l'enfant :

- l'imaginaire,
- la créativité,
- le langage.

Ils les permettent d'assimiler la réalité, la symbolique en s'identifiant à différents personnages. Ils favorisent les interactions entre eux et avec les adultes, et participent à leur sociabilité.

Des déguisements et de nombreux accessoires (sacs, casque, coiffes, chapeaux...) sont mis à leur disposition.

Pour les tout-petits, on parle plutôt de mimétisme, les enfants reproduisent surtout les gestes des professionnels (marionnettes, bravo, coucou...).

En grandissant, les enfants s'observent beaucoup et reproduisent les faits et gestes de chacun, ce qui permet l'ébauche des premiers liens sociaux.

Des affinités se créent entre les enfants qui vont partager les mêmes jeux (dinette, poupée, voitures...)

Les échanges dans les jeux s'enrichissent grâce au langage qui est de plus en plus élaboré, créant de véritables liens entre les enfants. L'adulte est plus dans un rôle d'observateur et médiateur que d'initiateur.

○ Jeux de construction, d'assemblage et de raisonnement

Type de jeux : Duplo, Lego, briques, boîte à formes, puzzles, abaques, perles

Ces jeux aident l'enfant à combiner différentes pièces (emboîter, empiler...) en vue de développer sa créativité. Ils favorisent aussi le raisonnement logique (association des couleurs, des formes...), la concentration, la patience, la précision et la coordination des gestes.

Ils sont introduits à partir de l'âge de 10 mois, les dimensions des pièces sont adaptées à l'âge des enfants, plus celui-ci est jeune, plus les pièces sont grandes et faciles à manipuler, et sans risque pour lui.

En grandissant, les jeux proposés sont de plus en plus élaborés. Cette activité stimule l'enfant dans son raisonnement.

○ Jeux de manipulation et de motricité fine

Ces jeux permettent à l'enfant de découvrir différentes matières (eau, riz, semoule, peinture, pâte à modeler, sable à modeler...) et de faire différentes expérimentations (vider, transvaser, remplir, saisir, taper, Etc. ...). Progressivement de nouvelles acquisitions se mettent en place ; la coordination main/œil se précise ainsi que tous les mouvements de préhension.

Ces jeux demandent de suivre des consignes concrètes et des règles sociales simples (attendre son tour, prêter aux autres...) Ils stimulent le sens de la créativité et renforcent l'estime de soi.

La motricité fine de l'enfant passe du stade de reflexe archaïque à une préhension au contact de l'objet pour arriver à une préhension volontaire. En fonction de la tranche d'âge et de l'évolution de chaque enfant, différentes activités vont être proposées :

- Des hochets, des tableaux d'éveil, des portiques... Ces jeux, forts colorés, de dimensions adaptées, sans danger pour la mise en bouche, favorisent l'éveil des sens,
- Puis sont introduites des activités telles que la peinture au doigt, la semoule, le riz, les jeux d'eau... Elles sont proposées par petits groupes de façon régulière permettant aux enfants d'affiner leurs gestes et d'intégrer des règles simples,
- à partir de 17 mois environ de nouvelles activités sont proposées, telles que les gommettes, la peinture avec différents ustensiles, le déchirage et le collage, le dessin sur plan vertical ou horizontal, avec des outils différents (crayons, craies grasses, feutres...). Les consignes deviennent de plus en plus élaborées et les gestes des enfants de plus en plus précis.

○ Jeux d'images, d'observations et d'associations

Dès le plus jeune âge, des livres et imagiers, des comptines et chansons, des marionnettes sont proposés aux enfants. Par la suite, des diapositives et des jeux de lotos et memory vont compléter cette panoplie.

Ces jeux vont aider l'enfant à développer sa mémoire visuelle, son imaginaire, sa concentration et sa logique. Ils vont également favoriser chez lui, l'acquisition du langage à travers l'identification des différentes images. Une salle cocooning a été créée pour offrir aux enfants des temps de bibliothèque en petits groupes.

Cet espace situé, à proximité de la salle de vie des Lutins, favorise le décloisonnement du grand groupe lors des activités.

○ **Jeux de règles**

On retrouve dans cette catégorie tous les jeux de société tels que les lotos, les dominos, les jeux de formes et de couleurs. Ils s'adressent plus particulièrement aux enfants de plus de 2 ans, car ils demandent un raisonnement, de la concentration, de la patience, et une capacité à mémoriser. Ils permettent d'associer des règles de jeux simples à des règles de collectivité. Ils sont proposés par groupe de 3 à 4 enfants et la présence de l'adulte est nécessaire pour superviser le bon déroulement de la partie.

○ **L'éveil musical et l'expression corporelle**

A certains moments de la journée, des activités musicales sont proposées aux enfants :

- Rondes, danses pour favoriser l'expression corporelle,
- Manipulation d'instruments (maracas, cloches, grelots) ou d'enregistrements sonores (lotos sonores) pour découvrir différents sons.

De plus, un « Projet d'éveil sonore et musical » a été instauré par la Ville de Metz afin d'offrir un espace de découverte et d'expérimentation artistique à l'enfant.

Une fois par mois, un animateur-coordinateur de l'activité musicale intervient auprès des enfants de toutes les sections pour leur apporter une approche différente de la musique.

Cette activité est l'occasion pour l'enfant de vivre des expériences qui mettent tous ses sens en éveil. L'éveil musical développe son côté artistique et lui permet de s'exprimer autrement que par le langage.

○ **Animation autour du livre**

Un partenariat a été mis en place avec la médiathèque du Sablon. De nombreux livres sont ainsi empruntés puis proposés aux enfants du Multi-Accueil.

Régulièrement durant l'année scolaire, des intervenants de la médiathèque proposent une animation autour du livre à un groupe constitué de 12 à 18 enfants.

Cette intervention est également possible lors d'évènements tels que « fête d'été », « fête de Noël » ...

○ **Projet « transition vers l'école »**

Pour permettre à tous les jeunes enfants de développer leurs compétences, notamment entre deux et trois ans, différentes actions sont proposées au sein du Multi-Accueil « les Buissonnets ». Parmi elles, on peut citer :

- Les activités « éveil toi » qui sont proposées de manière continue aux enfants de plus de 2 ans, et à de nouvelles familles les mercredis et durant les vacances scolaires.
- Un partenariat avec l'école maternelle Jean Morette, structure attenante au Multi-Accueil « les Buissonnets », est mis en place. En collaboration avec la directrice de cette école, des petits groupes d'enfants inscrits dans cet établissement pour la rentrée prochaine, sont accueillis dans les classes. Ils sont accompagnés par un éducateur de jeunes enfants et partagent une heure avec les élèves de première année de maternelle. Ils ont l'occasion de voir les locaux et d'avoir des échanges avec les enseignants et enfants scolarisés. Ils ont également la possibilité de participer à une activité.
- Lors d'une réunion au sein du multi accueil avec les parents, la directrice de l'école Jean Morette est présente pour un échange autour de la prochaine rentrée scolaire.

- **Sorties extérieures**

Elles permettent à la fois aux enfants de sortir du quotidien et de leur faire vivre les événements saisonniers et festifs qui ponctuent l'année.

* *Sorties dans le quartier*

Elles sont organisées sur le temps d'activité journalier, et sont proposées au même titre que les autres ateliers du jour, avec une précaution de sécurité d'un adulte pour deux enfants.

L'équipement possède des poussettes doubles facilitant la sortie des tout-petits. En fonction du parcours, nous privilégions la sortie à pied pour les plus grands.

Le Multi-Accueil est situé à proximité d'un jardin botanique offrant un espace riche :

- une serre tropicale
- une volière
- un bassin à tortues
- un jardin aquatique
- un jardin des senteurs
- une marre avec différents volatiles (canards, oie, poule d'eau...)
- des espaces de jeux (structures motrices, bac à sable...)

Chaque espace permet à l'enfant de découvrir la nature en fonction des saisons et aux professionnels de diversifier les possibilités à observer, sensibiliser, découvrir les sensations du monde extérieur.

Les sorties sont rythmées par les saisons : Marché de Noël, pique-nique

* *Sorties organisées autour d'un projet de section*

Des sorties organisées autour du projet de section peuvent être envisagées à la Ludothèque, la Jardinothèque, le Lieu d'Eveil Artistique et Culturel...

* Sorties exceptionnelles

Elles font l'objet d'un dossier de demande d'autorisation soumis à la Direction du Pôle Petite Enfance. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une sortie de fin d'année pour les enfants amenés à être scolarisés. Elles sont conçues en lien avec l'âge, les intérêts des enfants. (Ferme pédagogique, jardin pédagogique, centre Pompidou...).

- *En unité familiale*

- **Les groupes d'éveil**

En complément des activités proposées par les assistants maternels à leur domicile, des activités de groupe sont proposées en unité collective.

Ces activités d'éveil ont pour objectifs :

- de sensibiliser l'enfant à la vie de groupe et lui permettre d'intégrer des règles de vie différentes de celles du milieu familial (goûter, chants, comptines ...)
- d'accompagner l'enfant dans son développement en respectant son rythme et son besoin de jouer
- d'accompagner l'enfant dans son besoin d'expérimentation et d'exploration du monde qui l'entoure (psychomotricité, baby gym, ...)
- d'encourager l'enfant dans son désir et son plaisir de « faire seul » (jeux libres, expression graphique libre, manipulation de diverses matières, ...)
- d'observer l'enfant dans un environnement différent.

Les groupes d'activités se déroulent d'octobre à juin de façon régulière. Les enfants sont accompagnés par les assistants maternels. Ces rencontres sont mises en place de façon progressive. Les premières séances sont de courte durée et permettent à l'enfant de s'adapter en douceur et à son rythme.

- **Les activités spécifiques**

En plus de toutes les activités proposées au Multi-Accueil l'assistant maternel a pour mission de proposer tout au long de la journée, différentes activités, favorisant l'épanouissement de l'enfant. (Jeux moteurs, sorties...).

D. NOS PROJETS

L'équipe des Buissonnets s'est mobilisée autour de différents projets afin d'améliorer et de garantir le bien-être des enfants. Ces projets sont encadrés par des professionnels initiés à des techniques spécifiques portant sur :

- Les activités de détente et de relaxation/l'approche snoezelen
- Le portage
- La gestion des émotions
- L'itinérance ludique
- Le développement durable
- L'accueil d'enfants en situation de handicap

- **Les activités de détente et de relaxation/approche snoezelen**

La journée des enfants accueillis en structure d'accueil collectif est rythmée par un flot d'émotions variées et intenses. Leur proposer un espace pour se recentrer sur leurs propres émotions et besoins, leur permet de lâcher prise, de désamorcer leurs angoisses et leur procure une véritable source de bien-être. Cet espace, avant tout destiné à ressentir plutôt qu'à faire, pourra être aménagé avec des objets sensoriels, invitant les enfants à explorer, à développer la vue, le toucher, l'ouïe...

Du matériel spécifique est mis à la disposition des équipes sur un chariot permettant d'investir différentes salles du Multi-Accueil Les Buissonnets (salle cocooning, dortoir des grands lutins) :

- Coin confortable avec coussins, fauteuils, cabane...

- Ambiance douce (musique de relaxation), jeux de lumière (colonne à bulles, fibres optiques, projecteurs : aurores boréales...) offrant un spectacle attirant et fascinant, stimulant la perception visuelle et développant l'imaginaire.
- Objets tactiles (rouleau de massage, coussin vibrant, balles tactiles, sacs lestés, foulards...) incitant à la manipulation et la découverte des sens.

Idéalement, nous proposons des séances de 15 à 20 minutes pour des petits groupes de 3 à 5 enfants maximum. Les lumières sont allumées progressivement et le matériel proposé au fur et à mesure.

L'approche SNOEZELEN permet de proposer une pause hors du temps aux enfants, sécurisante et propice tant à la découverte qu'à la relaxation.

Par des activités quotidiennes et régulières (posture du petit yogi), les équipes incitent les enfants à se recentrer et se concentrer sur leur respiration à l'aide de différents accessoires : plumes, bulles de savon, ballons, foulards...

○ **Projet portage :**

En collectivité, le portage apporte un sentiment de sécurité et de bien-être au bébé qui en manifeste le besoin. Il permet de répondre à un besoin de proximité physique, rassure l'enfant notamment lors de la phase de familiarisation. Il permet aux professionnels de porter tout en ayant les bras libres et donc de se rendre disponible pour le reste du groupe d'enfants.

De 2019 à 2022, tous les professionnels du Multi-Accueil ont été formés par une conseillère en portage. Depuis septembre 2019 le portage en écharpe est proposé aux enfants de la section des câlinous et des lutins avec l'autorisation des parents.

La journée pédagogique de septembre 2022 a permis à l'ensemble des professionnels, de l'unité collective et familiale, de bénéficier d'une formation complémentaire, théorique et pratique, du portage en écharpe.

○ **Projet émotions**

Le jeune enfant est souvent dépassé par ses propres émotions, ne les maîtrisant pas et n'ayant pas la capacité de les verbaliser. Tout comme il peut paraître difficile à

l'adulte de les comprendre et les décoder. Il nous est alors paru important de réfléchir et construire un projet autour de ce thème.

Plusieurs professionnels, sensibilisées à la gestion des émotions, ont bénéficié d'une formation, leur permettant de prendre conscience que leurs propres émotions peuvent avoir un impact sur celles de l'enfant.

L'écoute, l'observation de l'enfant et de l'émotion qu'il transmet doit être accueillie avec bienveillance par le professionnel.

L'équipe a pu faire évoluer ce projet grâce à l'acquisition de différents supports spécifiques :

- Livres sur les thèmes : la colère, la joie, la tristesse, la peur...
- Lego tête à émotions
- Jeux de construction permettant la création de personnages avec diverses expressions
- Imagiers représentant des scènes quotidiennes et permettant à l'enfant de reconnaître l'émotion et de la nommer
- Coussins à émotions : smileys symbolisant l'émotion (peur, colère, tristesse, joie...)
- Puzzles représentants les émotions
- Poupées à émotions, permettent à l'adulte de créer de petites histoires sur ce thème. Laissées en accès libre, elles permettent également à l'enfant d'exprimer son état émotionnel à l'adulte, et ainsi favorisant l'échange avec l'adulte

Des ateliers, par petits groupes d'enfants, sont régulièrement proposés pour travailler autour des émotions en lien avec les supports.

Ce projet a également été associé au projet langage, puisque chaque émotion est signée et verbalisée au quotidien.

○ **Projet de l'itinérance ludique**

Des salles de vie ont été aménagées suite à la création de la section transverse. Ainsi la nouvelle disposition de ces espaces offre la possibilité aux équipes de mettre en place l'itinérance ludique de façon régulière et de l'intégrer dans ses pratiques professionnelles.

- **Projet du développement durable**

En matière de développement durable, le Multi-Accueil recycle le carton et le plastique et limite l'utilisation des produits chimiques grâce au Vapodil et à l'eau ozonée. Il agit pour économiser les fluides notamment en remplaçant ses éclairages énergivores par des éclairages à basse consommation type LED et il participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire en réajustant le nombre de repas commandés en fonction de la présence des enfants.

Concernant le linge, des professionnels ont confectionné des sacs en tissu pour les affaires de changes des enfants ainsi que des petits gants de toilette.

Elles ont également recyclé des draps et serviettes usagés afin de créer des carrés d'éponge réutilisables et individuels pour l'essuyage des mains et le change.

De plus, les enfants sont sensibilisés au développement durable à travers des ateliers éducatifs avec des jeux créés à base de matériaux recyclables.

- **Projet d'accueil des enfants en situation de handicap**

Au sein de l'établissement, les professionnelles se forment à la spécialité du handicap, l'accueil est basé sur l'observation des besoins de l'enfant et s'adapte aux particularités de chacun. Au sein de notre équipe il y a deux référentes Handicap.

Lorsque cela s'avère nécessaire, le Multi-Accueil organise un rendez-vous avec la puéricultrice référente handicap ou une puéricultrice du pôle santé pour une observation. Ce dernier se déroule en présence de la puéricultrice référente de l'établissement.

À la suite de celui-ci, un accompagnement par les éducatrices référentes du Multi-Accueil Charlemagne pourra être mis en place.

IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES

EXTERIEURS

Nous travaillons ponctuellement avec d'autres partenaires tels que :

- L'école maternelle Jean MORETTE dans le cadre du projet « Transition vers l'école »
- Le service PMI, pour toute situation qui nécessite un accompagnement particulier
- La maison d'éducation maternelle, en ce qui concerne l'accueil d'enfants de maman mineure

Nous travaillons également en collaboration avec le CAMPS, SESSAD, IES, pour les enfants bénéficiant d'une prise en charge institutionnelle.

V. EVALUATION – CONCLUSION

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers

VI.ANNEXES

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.